



Generix Group annonce l'inscription d'une résolution supplémentaire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 1^{er} septembre 2011

Paris, le 10 août 2011 - Generix Group annonce l'inscription, à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 1^{er} septembre, d'une résolution supplémentaire concernant le prix d'émission de l'augmentation de capital soumise à cette même assemblée générale.

Comme communiqué le 19 juillet 2011, Generix Group soumet à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 1er septembre 2011 une résolution visant à augmenter le capital d'un montant de 8,2 M€ (prime d'émission incluse) avec maintien du droit préférentiel de souscription, sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF.

Pléiade Investissement, principal actionnaire de Generix Group, a demandé l'inscription à l'ordre du jour d'un projet de résolution supplémentaire visant à se substituer à la résolution initialement proposée, aux termes de laquelle le montant total de l'émission demeurerait inchangé, avec maintien du droit préférentiel de souscription, mais le prix d'émission serait égal à la moyenne pondérée des cours des 20 séances de bourse précédant la décision du Directoire fixant les modalités de l'émission des titres, décoté de 20%, et en tout état de cause au minimum égal au montant nominal des actions de 0,50 euro, et au maximum égal au prix d'émission initialement envisagé de 0,90 euro par action.

Pléiade Investissement, qui détient actuellement 29,3% du capital et 27,6% des droits de vote, s'est engagée à garantir à 100% cette augmentation de capital, en numéraire ou par compensation de compte courant, sous condition néanmoins de l'obtention d'une dérogation de l'AMF à l'obligation de déposer un projet d'offre publique obligatoire, dans la mesure où Pléiade Investissement est susceptible de franchir en hausse les seuils de 30% du capital et des droits de vote de Generix Group.

Si aucun autre actionnaire ne souscrivait, Pléiade Investissement détiendrait à l'issue de l'opération au minimum 56,5% du capital et 54,4% des droits de vote (en cas de prix d'émission égal à 0,90 euro par action), et au maximum 66,7% du capital et 64,8% des droits de vote théoriques de la Société (en cas de prix d'émission égal à 0,50 euro par action); si 50% des autres actionnaires souscrivaient à hauteur de leur droit préférentiel de souscription, Pléiade Investissement détiendrait au minimum 42,9% du capital et 41,0% des droits de vote, et au maximum 48,0% du capital et 46,2% des droits de vote (sur la base de 14.608.180 actions et 15.515.965 droits de vote théoriques au 31 juillet 2011).

Relation Investisseurs

Jérôme ARNAUD
Directeur Administratif et Financier
jarnaud@generixgroup.com
01 77 45 41 80

Contact Presse

Stéphanie STAHR
CM-CIC EMETTEUR
stahrst@cmcics.com
01 45 96 77 83

A propos de Generix Group

Editeur de logiciels et de services applicatifs On Demand, Generix Group propose des solutions de Commerce Collaboratif permettant d'optimiser le coût de disponibilité des biens de grande consommation tout au long de la chaîne de valeur et d'augmenter les ventes. Cette offre unique sur le marché s'adresse aux entreprises des secteurs d'activité des biens de grande consommation (CPG), de la distribution alimentaire et spécialisée, du e-Commerce, du transport et de la logistique.

Avec un Chiffre d'Affaires de 66 M€, Generix Group est le leader européen des solutions collaboratives pour le Commerce et la Supply Chain. Carrefour, Gefco, Leclerc, Leroy Merlin, Nestlé, Unilever, DHL Exel Supply Chain, Louis Vuitton Sodial, Metro, Sara Lee, Kuehne + Nagel, Cdiscount... 1500 distributeurs, industriels internationaux et prestataires logistiques ont choisi les solutions « Collaborative Business » de Generix Group.

www.generixgroup.com